



Le Département de Saône-et-Loire a conçu le dispositif **LOJ'IN**. C'est une aide destinée aux jeunes de 18 à 25 ans, ayant eu un parcours d'ASE, Aide sociale à l'enfance, et qui veulent s'engager dans une démarche de logement pour répondre à leurs besoins d'autonomie.

LOJ'IN est un dispositif de logement adapté aux besoins et à la situation des jeunes. Il propose différents logements et accompagnements selon l'autonomie de chaque jeune.

LOJ'IN facilite l'accès au logement des jeunes, il les prépare à l'entrée dans un logement autonome et favorise ainsi leur insertion sociale et professionnelle dans une logique de progression personnelle par étapes.

LOJ'IN s'appuie sur le réseau de partenaires (missions locales, CPAM, bailleurs sociaux, structures d'insertion des jeunes...) pour une action cohérente et coordonnée auprès de chaque jeune.



DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Direction de l'enfance et des familles
Espace Duhesme
18 rue de Flacé - CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

Contact
03 85 37 67 53 / 06 03 63 98 02
loj-in@saoneetloire71.fr

COMMENT DÉPOSER UN DOSSIER DE CANDIDATURE ?

Le dossier est renseigné par le jeune, avec l'aide de son référent social ou d'un professionnel en capacité de rédiger un court rapport social d'orientation.

Il est composé d'une « **Fiche de demande de logement** » avec différents renseignements à fournir sur la situation et d'une « **Fiche d'auto-évaluation à la gestion du quotidien** ».

Le dossier doit être adressé une semaine avant la commission, par mail, à : **loj-in@saoneetloire71.fr**.

Il sera examiné par une commission mensuelle d'attribution et de suivi le 3^e lundi de chaque mois. Le jeune peut demander à participer à la commission pour présenter sa situation. Cette commission décide, en fonction de la situation du jeune, des disponibilités, de l'entrée du jeune dans le dispositif, du type de logement et d'accompagnement adapté au besoin du candidat.

POUR LES JEUNES
LE DÉPARTEMENT AGIT !



POUR QUI ?

- Jeune de 18 à 25 ans avec un parcours ASE en Saône-et-Loire ou en France.
- Disposer de ressources financières ou d'un projet porteur de ressources (indemnités de formation, Allocation adulte handicapée, garantie jeune, salaire d'intérimaire, de CDD...).
- Vouloir vivre en Saône-et-Loire pendant la durée de l'accompagnement.
- Ne pas ou ne plus bénéficier du dispositif de l'APJM, Accueil provisoire jeunes majeurs.

BIEN ACCOMPAGNÉ AVEC LOJ'IN

L'accompagnement dans le logement de **LOJ'IN** développe les connaissances et compétences nécessaires pour accéder à l'autonomie. Il porte sur la gestion du budget, les démarches administratives, l'entretien du logement, les droits et devoirs du locataire...

L'accompagnement porte aussi sur la conduite du projet professionnel de chaque jeune, sur l'accès aux soins et à la santé et sur l'accès à la culture et aux loisirs, en lien avec les partenaires de la formation, de l'emploi, de la santé, du sport et de la culture.

L'accompagnement proposé dans le cadre de **LOJ'IN** est indissociable de la proposition de logement.

LOJ'IN

3 TYPES DE LOGEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT

INTERMÉDIATION LOCATIVE (IML)

Loj'In cherche un logement avec le jeune, le bail est signé par l'association, et si tout va bien le bail glisse au nom du jeune.

- **MÂCON**
en logement sous-loué
AVEC LE PONT

ACCOMPAGNEMENT HORS-LES-MURS

Le jeune a un logement de droit commun, Loj'In propose un accompagnement de proximité pour entrer et/ou maintenir le logement.

- **MÂCON**
un accompagnement
AVEC LE PONT

HÉBERGEMENT

Loj'In met à disposition un logement, le jeune sécurise son projet et gère ses charges courantes.

- **MÂCON**
en logement diffus
AVEC LE PONT

- **LE CREUSOT / MONTCEAU-LES-MINES**
en logement diffus
ou
en pension de famille
AVEC LE PONT

- **AUTUN**
en résidence Habitat Jeunes
AVEC L'ESPACE SAINT-EX

- **CHALON-SUR-SAÔNE**
en résidence Habitat Jeunes
AVEC LA RÉSIDENCE JEUNES ACTIFS

